

DEPARTEMENT DE
L'AUDE

ARRONDISSEMENT
DE NARBONNE

DOMAINE :
Finances

SOUS DOMAINE :
Décisions budgétaires

OBJET :
**Budget primitif 2024 -
Crèche**

Le nombre de
conseillers municipaux
en exercice est de 27.

CONVOCATION ET
AFFICHAGE DU CM
EN DATE DU
22/03/2024



REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

N°2024/40

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal du 4 avril 2024.

Le Conseil Municipal de la commune de CUXAC D'AUDE

Légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances,
Sous la présidence de M. DELFOUR Grégory, Maire.

Présents : M. DELFOUR Grégory, M. BERTO David, Mme BONHOMME Mireille, M. COMBES Romain, Mme ALVAREZ Nathalie, M. BORSNAK Philippe, Mme MEILLIERE Peggy, M. BOUTET Jean-Marc, Mme LEBORGNE Céline, Mme GROUARD Anne-Marie, M. BERGER Dominique, M. KNECHT Gérard, Mme PEROZENI Denise, M. BEYLACQ Dominique, Mme SIMOES-ROLA Gaëlle, Mme CABES Sarah, Mme REY Céline, M. AUBARD Olivier, M. FOURMOND Yoann, Mme POIRRIER Eve, M. LORENZO Nicolas, M. WATELLIER Eric, Mme SERRES Christelle, Mme DE LAULANIE DE SAINTE CROIX Linda, M. MAGGIO Antoine.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents :

Mme BENAVIDES Amanda, procuration à M. BERTO David.
M. BARDY Philippe.

Rapporteur : M. BORSNAK

Monsieur BORSNAK présente aux membres de l'Assemblée le projet de Budget Primitif de la Commune par chapitre pour l'exercice 2024 qui s'équilibre en dépenses et en recettes de la manière suivante :

Section de fonctionnement :

DEPENSES		
Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	87 870 €
012	Charges de personnel	429 859 €
65	Autres charges de gestion courante	500 €
67	Charges exceptionnelles	500 €
68	Dotations aux amortissements et provisions	500 €
042	Opérations d'ordre entre sections	1 500 €
TOTAL		520 729 €

RECETTES		
Chapitre	Libellé	Montant
70	Produits des services	70 000 €
74	Dotations et participations	450 729 €
TOTAL		520 729 €

Section d'investissement :

DEPENSES		
Chapitre	Libellé	Montant
21	Immobilisations corporelles	2 146.29 €
	TOTAL	2 146.29 €

RECETTES		
Chapitre	Libellé	Montant
040	Opérations d'ordre entre sections	1 500 €
001	Solde d'exécution positif reporté	646.29 €
TOTAL		2 146.29 €

Vu l'avis favorable de la commission Finances réunie le 18/03/2024,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Où l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré,

Adopte le Budget Primitif 2024 de la crèche par chapitre comme indiqué ci-dessus.

Autorise M. le Maire à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes :

- Fonctionnement : 7.50 %

- Investissement : 7.50%

Valide le principe de versement d'une subvention du budget principal qui permet d'équilibrer la section de fonctionnement.

POUR : 26

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

Le Secrétaire

Gérard KNECHT



Le Maire

Grégory DELFOUR

